

Jacques Lolive et Nathalie Blanc

L'écologie et le public

Présentation du numéro

La recherche en sciences sociales et humaines peine à négocier une légitimité forte au regard des enjeux contemporains de l'environnement. L'adaptation au changement climatique est perçue comme un enjeu technique ou sociétal, mais en termes d'aménagement à la marge ou d'organisation sous contrainte du modèle de développement ; les sciences humaines et sociales se cantonnent à l'acceptabilité sociale des mesures prises. Convaincus que cette évolution nous éloigne d'une transformation radicale des modes de vie, convaincus également qu'il ne peut exister d'écologie scientifique qui ne prenne en considération les enjeux humains propres à toute organisation écosystémique, il a semblé nécessaire d'aller dans le sens d'une anthropologie qui tisse les fils d'une habitabilité des milieux de vie. Pour cela, nous proposons de nous appuyer sur l'esthétique. Ce n'est pas un domaine spécialisé de la philosophie qui nous intéresse ici : ni philosophie de l'art, ni philosophie du beau, ni théorie du goût. Notre proposition s'inscrit dans un courant de recherche¹ et de pratiques qui vise à apprécier la composante esthétique des processus d'environnementalisation compris comme des procédures actives et ouvertes d'engagement dans l'environnement. Il existe une saisie esthétique de l'environnement ; la perspective esthétique ne serait pas réservée à l'art ou encore aux monuments culturels. L'appréhension riche des milieux de vie et de l'environnement en dépend. Lorsque l'environnement est disjoint de l'esthétique, il devient inintelligible. La question de l'habitabilité n'est plus prise en compte puisque l'expérience sensible esthétique de l'habitant et des petites commu-

¹Cf. notamment Berleant (Arnold), *The aesthetics of environment*, Philadelphia, Temple University Press, 1992. Brady (Emily), *Aesthetics of the Natural Environment*, Edinburgh and Tuscaloosa: Edinburgh University Press and University of Alabama Press, 2003. Cometti (Jean-Pierre), *Art, modes d'emploi. Esquisses d'une philosophie de l'usage*, Bruxelles, La Lettre volée, Essais, 2001. Dewey (John), *Art as Experience*, New York, Perigee Books, 1980 (1^{re} éd. 1934).

nautés est gommée. Il faut prendre en compte le rapport sensible au milieu (sensoriel, sensible, imaginatif et signifiant, donc esthétique) exprimé par les habitants, et les riverains pour comprendre la modalité spécifiquement humaine d'adaptation créative à son environnement. La saisie esthétique contribue à l'habitabilité du monde.

L'enjeu des textes présentés dans ce numéro spécial de *Cosmopolitiques* « **Environnement, engagement esthétique et espace public** » n'est pas seulement d'ordre scientifique ; il est également de fournir les points d'appui nécessaires, tant en termes théoriques qu'en termes d'observation d'une réalité empirique, d'une transformation radicale des comportements à l'égard de l'environnement. Il s'agit de pistes pour penser une rupture et un autre futur ; un futur qui fasse de l'écologie un enjeu plus général, au niveau scientifique et culturel. Dans ce sens, les pratiques artistiques, mais aussi des réflexions plus philosophiques, notamment dans le champ de l'esthétique et de l'éthique environnementale proposées dans la présente livraison de *Cosmopolitiques*, concernent ces enjeux sociaux et leur développement.

Les pistes qui permettent de suivre ces développements sont nombreuses. L'une d'elles nous est fournie par la mise en regard, très partielle, des travaux concernant l'art et l'environnement aux États-Unis et en France. L'opposition idéal-typique des deux cultures politiques nous servira d'heuristique. Le fameux modèle français des politiques publiques s'attache à définir des cadres institutionnels et problématiques qui impliqueront les ressortissants. Le public est ainsi le destinataire de l'action publique porteuse de l'intérêt général : c'est lui qu'on institue trop souvent d'en haut. La culture politique américaine met plus souvent l'accent sur l'intéressement local et sensible qui détermine les enjeux d'intérêt commun. John Dewey théorise ainsi dans *The public and its problems*² la notion de public : c'est le sujet de la communauté politique. Cette communauté n'existe pas comme un tout déjà constitué : elle « n'implique pas seulement divers liens associatifs qui maintiennent sous diverses formes les personnes ensemble », le public apparaît surtout comme un problème. Dewey désigne par ce nom « ceux qui sont indirectement et sérieusement affectés » par les conséquences d'une action humaine collective. C'est ce public mobilisé qui appelle la dimension politique de prise en charge. Ces deux façons opposées de penser le public et ses problèmes formatent les

²Dewey (John), *Le public et ses problèmes*, trad. et préface Joëlle Zask, Publications de l'Université de Pau Farrago/Éd. Léo Scheer, 2003 (1^{re} éd. 1927).

politiques environnementales et, de manière plus générale, la compréhension de l'écologie scientifique. En France en particulier l'écologie est naturaliste puisque le problème est la nature. Si l'on parle beaucoup d'interactions société/nature, c'est pour mieux nier la portée, sinon en termes instrumentaux, de ce que signifie la prise en compte de ces interactions : l'action publique s'appuie sur l'expertise scientifique pour administrer les rapports sociétés/nature et améliorer leur gestion. Les associations elles-mêmes en appellent à l'intervention étatique centralisée comme recours privilégié pour régler les problèmes. Il semblerait qu'aux États-Unis la communauté locale soit plus directement intéressée par son environnement, elle manifeste son intérêt et se fait sujet politique par le truchement des associations locales ; encore faut-il que l'environnement soit le sien. En France, la culture politique éloigne souvent les gens de leur environnement.

Poursuivant ce but, c'est-à-dire l'inscription de la nature dans le champ des sciences de l'homme et de la société, nous considérons l'esthétique comme une modalité d'attachement aux lieux et d'expression de la relation société/nature. Si l'engagement esthétique produit en France une médiation politique, scientifique, artistique ou culturelle, il se veut plus direct dans le contexte américain. Cela crée-t-il pour autant des communautés écologiques plus puissantes et surtout efficaces dans une perspective de développement soutenable ?

Actualité d'une écologie publique

Cette première partie concerne des textes qui traitent des rapports entre l'engagement esthétique et l'expression de l'intérêt général ou, tout au moins, du sens de la communauté. Nous nous contenterons de commenter quelques textes représentatifs. Sam Bower, responsable du Greenmuseum, le plus grand réseau d'artistes écologiques, documente l'histoire de l'art écologique et c'est l'un des rares qui se réfère à une écologie outrepassant les enjeux scientifiques puisqu'il fait référence, en particulier à la fin de son texte, à un engagement écologique général. Cela justifie, dit Sam Bower, que l'artiste ne se préoccupe pas des frontières de l'art et de la définition même de ce qu'est l'art. Pour Bower, la seule visée de l'art doit être la question de la sensibilité au monde environnant et, dès lors, l'artiste qui n'a pas besoin de médiation, du prétexte de la peinture ou encore de la culture, pour se fabriquer un art qui lui soit propre, est immédiatement concerné. L'artiste secrète sa finalité et la forme de celle-ci dans l'espace public définissant d'un même geste l'art et son public : les personnes qui partagent cet intéres-

sement, ce sentiment de l'environnement. Il reprend ce modèle de la sculpture sociale à Joseph Beuys. « L'idée est que vous créez votre monde pour le conformer à ce que vous imaginez comme étant beau ». Ainsi les artistes et les autres peuvent « construire un chemin vers un monde durable ». Vue de France, l'histoire de l'art écologique par Bénédicte Ramade constitue un contrepoint critique au tableau de Bower : elle évoque en particulier la confusion des critères dans l'évaluation des œuvres d'art public et d'art écologique en particulier : à quels critères faire appel : l'efficacité écologique, l'utilité sociale, la qualité esthétique... ? Elle constate le repli des pratiques artistiques sur leur milieu d'origine, les centres d'art et les galeries, depuis ces dix dernières années. À la différence de Bower, les textes relatifs à la préoccupation environnementale dans le champ esthétique en France font état d'une médiation. Elle est scientifique dans le cas de Gérard Chouquer, archéogéographe, pour qui « le paysage est la mémoire des formes », un ensemble de plis. Cependant l'auteur nous met en garde contre « l'obsession moderniste du dépliage » qui « isole les faits paysagers de leurs chaînes de transmission ». Il faut au contraire déployer les motifs paysagers pour conserver leurs liens pour enrichir la connaissance des trajectoires particulières. Ainsi la reconstitution historique doit passer des compromis avec l'analyse des singularités. La médiation est institutionnelle dans le domaine de l'art comme l'explique Thierry Vendé, même si ces institutions ne sont pas explicitement artistiques. Vendé pointe les différences avec la scène américaine : « l'histoire de l'art pèse de tout son poids » sur les artistes français qui œuvrent avec la nature comme support direct de création ou comme matériau privilégié. « Ils revendiquent ainsi l'exception culturelle comme un fondement incontournable qui fait leur originalité ». Les artistes français seraient également moins revendicatifs et ils ont une forte défiance pour l'écologie : ce qui n'est nullement incompatible avec une grande richesse et diversité des approches françaises. Pour une philosophe comme Emily Brady, qui s'engage dans la réflexion concernant l'éthique et l'esthétique environnementale, la relation entre le surgissement spontané d'un intérêt à l'égard de l'environnement et le truchement d'un média, par le biais d'une construction qui ressorte du domaine des politiques publiques ou de la science, est sans aucun doute à travailler, d'un point de vue conceptuel et théorique, mais aussi politique : qu'est ce qui engage le plus efficacement et dans la durée, une communauté de sens ? L'hypothèse d'Emily Brady est que seule la valorisation d'une expérience véritablement esthétique du paysage, et de l'environnement en général, permettra de lever certains obstacles qui

s'opposent au développement d'une politique du paysage démocratiquement débattue. Un artiste paysagiste comme Jeroen Van Westen le dit bien ; son propos représente une tentative pour théoriser sa relation au public, sa vision des rapports entre aménagement et pratique artistique puisque s'insérant dans des pratiques d'aménagement il est sommé de fournir une méthode, une abstraction, ce qu'il fait en ayant recours au dessin, à une théorie des formes mise en place par Kandinsky, « Point Ligne Plan ». L'artiste raconte comment il a pris part à un projet de revitalisation d'un paysage. Il a « collecté des histoires qui ont permis de confectionner un ruisseau ». « Les histoires des locaux, la valeur qu'ils donnent aux choses, aux localités du paysage » est formalisée en utilisant cette méthode : le tracé du futur ruisseau est considéré comme une ligne qui sera tordue vers les points positifs d'attraction et s'éloignera des zones négatives. À lire Jeroen van Westen, le dessin deviendrait presque alors un outil de participation, voire un instrument d'ingénierie sociale.

En somme, il n'est pas possible de définir une écologie générale, où la communauté politique se définit par son intéressement même à l'égard de l'environnement, sans passer par les redéfinitions de cette communauté politique qui nous sont suggérées par les pratiques inventives des associations ou les modes de vie protestataires. Mais, inversement, pourra-t-on redéfinir la communauté politique sans s'ouvrir aux espoirs et aux doutes de la nouvelle écologie scientifique ; ces décloisonnements constitueront peut-être un des enjeux essentiels des futures « cosmopolitiques » ?

Vers un recadrage de l'expérience esthétique ?

La deuxième partie du propos concerne les mobilisations environnementales et les recadrages qu'elles opèrent. Par mobilisation, l'on entend surtout l'action concertée en faveur d'une cause, mais il peut s'agir aussi de mobilisations plus personnelles³. Un individu est affecté par un événement marquant qui survient dans son environnement proche ; son entrée en politique se fait sur ce mode sensible et affectif qui donnera sa tonalité singulière à l'action jusque dans ses prolongements ultérieurs. Ce surgissement de l'action, cette mobilisation réactive peut ensuite alimenter

³ Sur cette entrée par l'individualité et l'affect dans l'analyse des mobilisations, cf. les recherches de Jacques Roux, notamment « Ce sol auquel on tient », *Cosmopolitiques*, n°1, 2002 et les ouvrages collectifs publiés sous sa direction *La vigilance active. Une expérience distribuée*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2006 et *Sensibiliser : la sociologie dans le vif du monde*, Éditions de l'Aube, 2006.

des postures de vigilance, de mise en alerte. Ces mobilisations personnelles ou collectives déstabilisent les projets des aménageurs et débordent les cloisonnements administratifs et les classifications rassurantes. L'action publique tente alors de contrôler ces débordements mobilisateurs pour les recadrer, ou de les briser si ce n'est pas possible.

Dans ce sens, Sitesize, groupe d'artistes espagnols, dresse un panorama bigarré des multiples pratiques collectives très imaginatives qui agissent contre la rénovation de l'espace barcelonais. Cela peut être des pratiques de petits groupes en appui à des mobilisations sociales ou des pratiques invitant à une résistance contre l'aménagement brutal et sans recours de lieux publics populaires qui deviennent des lieux marchands ouverts au tourisme et à l'investissement de capitaux internationaux. L'alliance des associations de quartier, « des voisins », avec des nouveaux collectifs, composés de jeunes radicaux (anti-libéraux) et animés par des artistes, permet de les revivifier. Les nouveaux collectifs agissent souvent dans les zones de transformations rapides, dans les fronts où les grands projets restructurent la ville, suscitant la contestation des « voisins ». Ils proposent des occupations temporaires (squats, jardins communautaires...) d'espaces stratégiques. Les projets communautaires qu'ils dessinent et imaginent avec les associations de quartiers, esquissent la trajectoire appropriée qui puisse le mieux continuer le récit de la communauté des voisins. Olivier Labussière ou André De Baere présentent le combat associatif contre le projet de lignes THT dans le Quercy Blanc en insistant sur une modalité justificative inédite : la lecture du paysage qui mobilise de nouvelles ressources cognitives. Les simulations 3D du projet réalisées par André De Baere, un architecte-paysagiste engagé dans le combat associatif, ont joué un rôle central dans la mobilisation. Le rôle du professionnel du paysage est ici crucial pour donner à voir et à imaginer la rencontre, le choc du projet avec les paysages du quotidien. Le recours aux formes et aux images de synthèse permet de communiquer l'expérience esthétique de l'habitant de ces territoires quelconques pour lui donner une légitimité. Il permet d'évaluer le projet en révélant les ruptures qu'il provoquera dans cette expérience. Les experts scientifiques interviennent de plus en plus en appui à l'action publique. L'artiste élabore des grilles qui permettent des interventions inédites. De même partir d'une autre façon de sentir l'espace, de nouveaux cadres conceptuels, permet aux sciences sociales de retrouver le filon qui les lie à l'expérience esthétique, riche d'enseignements en ce qui concerne l'engagement environnemental. Ce que propose Rachel Thomas dont les travaux concernent la notion d'ambiance. Selon elle,

« l'expérience esthétique de la ville n'est ni comprise comme un jugement de valeur, ni comme une forme d'artialisation de la ville. Elle renvoie à la disposition du citoyen à sentir, percevoir et mobiliser les prises sensibles pour agir ». Pour penser cette mobilisation, Rachel Thomas définit les grandes lignes d'un appareillage théorique et méthodologique, un véritable programme de recherche à suivre. André Micoud tente de cerner le caractère inédit de la protestation écologiste. Les difficultés rencontrées par la sociologie tiennent selon lui au cadre symbolico-dogmatique issu de la modernité où prévalent la connaissance essentiellement rationnelle et l'action prioritairement politique qui sont reliées par le progrès émancipateur. Du coup, la sociologie gomme l'originalité de la protestation écologiste en la rabattant sur la figure classique de l'expert-militant confortée par le flirt poussé entre la science et la protestation écologique dont témoigne tant l'engagement des savants naturalistes au tout début de la prise de conscience que le poids des contre-expertises dans les mobilisations contemporaines. Pourtant un doute subsiste, la référence exclusive à l'écologue scientifique et à l'écologiste militant a fait disparaître la figure de « l'écolo », l'utopiste dont la protestation contre le mode de vie industriel doit être rendue visible et **attestable** dans son corps même. C'est autour de cette figure de l'être vivant sensible qu'il faudrait penser le nouveau système symbolico-dogmatique en constitution.

En définitive, ce que permettent de voir ces textes sur les mobilisations environnementales est qu'un nouveau cadre perceptuel, conceptuel et politique doit fournir à l'action collective un nouveau support pour l'environnementalisme, un activisme redéfini. Ni les sciences, ni l'action publique ne peuvent fournir à elles seules ce nouveau regard sur l'environnement.

Les nouveaux cadres de l'action publique

Les derniers textes rassemblés ici vont dans le sens d'une transformation des rapports à la nature. Partant de textes réglementaires ou d'études de terrains, ils s'intéressent aux nouvelles pistes que dessinent le projet d'aménagement recontextualisé, l'action publique décentrée et la médiation scientifique et culturelle tournée vers d'autres modes d'apprentissage.

Pour Alain Nadaï, paysagiste, la transformation de l'acte d'aménagement tient aux modes de mobilisation des lieux qu'opère le paysagiste. Le site est une donnée fondamentale qui doit s'avérer être le registre

nouveau d'artificialisation de la nature. Les paysagistes « désignent par site tout lieu soumis au travail du projet ». Le site permet au paysagiste d'engager « une recomposition conjointe de nature et de lieu ». En définitive, si nature et paysage sont co-construits, le problème n'est plus de savoir si l'on doit ou non les faire évoluer mais comment doit-on les faire évoluer? La réflexion de Nadaï s'ouvre ainsi sur une pragmatique des transformations paysagères et aménagistes. Emmanuel Négrier, politiste, analyse une politique culturelle privée, *Les nouveaux commanditaires*, un programme de la Fondation de France qui associe une population insérée dans sa localité et un médiateur culturel dans une commande faite à l'artiste. Il montre toute la difficulté de l'inversion du sens de la politique publique. Quand la commande émane des habitants, quel artiste est choisi? Et quel sens à l'art? La difficile inscription et amplification des travaux et des œuvres réalisées dans ce cadre montre qu'il ne s'agit pas d'une mince affaire; l'œuvre est celle de l'artiste, et la commande le fait du Prince... L'expérience conduit en quelque sorte à une déception constructive. Yves Luginbühl se situe moins du côté de l'opérationnalité, mais il n'est pas moins en prise avec les façons concrètes dont les habitants et l'action publique locale, via les réseaux déconcentrés de l'État, ou les pouvoirs publics locaux, ont de se saisir du sens des formes. Il travaille les rapports entre les formes paysagères toutes empreintes d'esthétique, et le bon fonctionnement écosystémique des lieux. C'est au niveau des talus et haies, en ce qui concerne le néo-bocage, que se tissent les rapports entre les formes du quotidien et une écologie systémique. En ce sens, il convient de distinguer une politique publique qui définit les formes à l'échelle de la nation, d'une politique des formes locale qui tient compte des arguments, us et coutumes locaux. Gérard Monédiaire, dans ce sens là, analyse la Convention Européenne du paysage que l'on doit suivre de près. De quelle manière le public paysager devient une modalité de l'action publique qui ne démérite pas? Soudain, les créateurs de paysages changent de figure, ce sont aussi des usagers quotidiens des lieux, des habitants en somme; l'habitant ne représente-t-il pas un nouveau citoyen dont les relations à l'environnement fondées en habitudes indiquent les pistes d'une citoyenneté dont la légitimité s'accroît au fur et à mesure que les échelles de l'action publique évoluent? Cette évolution préfigure le passage d'un droit *de* l'esthétique à un droit *à* l'esthétique⁴. Elle indique quelques pistes pour une conception du paysage durable qui associe une conception historique de l'environnement (et de la question de l'intégrité paysagère) avec

⁴Makowiak (Jessica), *Esthétique et droit*, Paris, Lgdj, 2004.

l'implication des habitants et des producteurs patentés du paysage (aménageurs, paysagistes, paysans, artistes). La Fondation 93 se transforme progressivement avec le passage des ans : d'un centre de diffusion de la culture scientifique et technique, il offre de nouveaux relais de la médiation scientifique, employant des artistes plasticiens, mais aussi comédiens pour diffuser une conception de la science qui se base sur l'hypothèse et l'interrogation scientifique. Comment questionne-t-on un fait ? Il s'agit de nouvelles formes d'éducation dont chacun sait qu'elle est au cœur de toute démocratie.

